



COOPERATIVE SuperQuinquin Wasquehal

SAS Coopérative de Consommateurs loi 47 à capital variable

En cours de formation

Siège social : à venir | Siège Association de Préfiguration : Consom'Acteurs en Nord - 31 avenue de Flandre - 59290 Wasquehal
Tél : à venir | Contact Présidente : Bénédicte Montfaucon | Téléphone : 06 45 24 26 28
Email : à venir | Email : consomacteursennord@gmail.com

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CAPITAL

Important : document à imprimer en deux exemplaires dont un est à retourner au siège social temporaire de la Coopérative SuperQuinquin Wasquehal - 31 avenue de Flandre - 59 290 Wasquehal

Pour les personnes physiques

Mme M Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

@mail (en majuscules) : _____

N° de téléphone : _____

Déclare vouloir devenir sociétaire de la Coopérative SuperQuinquin Wasquehal

- dont l'objet est défini à travers les activités : du supermarché coopératif et participatif dont l'objectif est de parvenir à faire de la Coopérative SuperQuinquin Wasquehal une structure stable et pérenne destinée à contribuer à rendre accessible au plus grand nombre une consommation durable et de qualité, des produits alimentaires et non alimentaires, à un prix attractif via un commerce de proximité autogéré par ses membres, pour générer du mieux consommer, du bien manger, du partage et de la mixité sociale.
- qui sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille, dont le siège sera situé sur la métropole lilloise.

Les statuts de la Coopérative SuperQuinquin Wasquehal peuvent être communiqués sur simple demande.

- **Part A : personne physique qui participe au fonctionnement de la coopérative (=coopérateurs actifs) à hauteur de 2h45 par mois / pas de rémunération possible / a le droit de vote sous le principe 1 personne = d'une voix / n'est pas rémunéré => doit s'élever au minimum à 10 parts à 10€ soit 100 €**

Nombre de part(s) de 10€ chacune souscrite(s) : _____

Montant total souscrit en € : _____

- **Part B : : personne physique ou morale = part de soutien / ne participe pas au fonctionnement de la coopérative / a le droit de vote / n'est pas rémunéré => doit s'élever au minimum à 10 parts à 10€ soit 100 €**

Nombre de part(s) de 10€ chacune souscrite(s) : _____

Montant total souscrit en € : _____

- **Part D : : personne physique affiliée à un coopérateur ayant souscrit à 10 parts A, dit « binôme » qui participe au fonctionnement de la coopérative (=coopérateurs actifs) via des services à hauteur de 2h45 par mois en binôme / pas de rémunération possible / a le droit de vote à hauteur d'une voix / n'est pas rémunéré. Nombre de part(s) de 10€ => doit s'élever au minimum à 1 part à 10€ soit 10 €.**

Nom du Sociétaire Référent : _____

Nombre de part(s) de 10€ chacune souscrite(s) : _____

Montant total souscrit en € : _____

Règlement par chèque ci-joint, à l'ordre de l'association **Consom'Acteurs en Nord - Compte en Création - Parts Sociales**

Règlement par virement via Hello Asso <https://www.helloasso.com/associations/consom-acteurs-en-nord/paiements/souscription-parts-sociales-superquinquin-wasquehal>

Fait en double exemplaire, à : _____ le : _____

Signature du représentant légal et cachet de la structure le cas échéant